

PRÉVENIR LA RÉINTRODUCTION DE LA PEINE DE MORT AUX PHILIPPINES

Société civile, risques et perspectives

Diverses organisations de la société civile, institutions universitaires et communautés religieuses s'emploient à empêcher la réintroduction de la peine de mort aux Philippines. Des entretiens avec ces acteurs ont été menés en collaboration avec deux universités australiennes : Australian National University et Monash University à la demande de la Coalition mondiale contre la peine de mort. Les résultats ont été compilés dans un rapport confidentiel, à partir duquel ce résumé de deux pages a été rédigé. L'objectif de l'étude est de mieux comprendre les menaces qui pèsent sur les efforts de la société civile et les risques encourus par la réintroduction de la peine de mort aux Philippines.



Statut : Abolitionniste pour tous les crimes (24 juin 2006)



Ratification du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (20 nov. 2007)



**Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le moratoire :
Vote en faveur de 2007 à 2014
Abstention en 2016 et 2018**

| ► Mai 2016 | ► Sept. 2016 | ► Nov. 2016 | ► Mars 2017 |
|---|--|---|---|
| Élection du Président Duterte, qui a fait campagne en faveur de la peine de mort pour les infractions liées à la drogue. | Présentation à la Chambre des représentants d'un projet de loi visant à réintroduire la peine de mort pour les infractions liées à la drogue | La Sous-commission aux réformes judiciaires approuve le projet de loi rétablissant la peine de mort aux Philippines. | La Chambre des représentants approuve le projet de loi 4 727 prévoyant la peine capitale pour les infractions en matière de drogue : importation, trafic, fabrication, vente et distribution. |
| ► Mai 2017 | ► Mai 2019 | ► Juillet 2019 | ► Sept. 2019 |
| Le projet de loi est à l'étude au Sénat. La commission sénatoriale suspend les audiences en raison d'une question adressée au ministère de la Justice et au ministère des Affaires étrangères, au sujet de la ratification du deuxième Protocole facultatif se rapportant au PIDCP. | Élections à mi-mandat : la majorité des sénateurs élus sont issus du parti du Président. | Dans son discours sur l'état de la nation, le Président Duterte appelle à rétablir la peine de mort pour drogue et pillage. | 18 propositions de loi visant à réintroduire la peine de mort sont déposées à la Chambre des représentants. La première discussion a lieu le 24 septembre. |

PRÉVENIR LA RÉINTRODUCTION DE LA PEINE DE MORT AUX PHILIPPINES

Principales conclusions

Plusieurs organisations de la société civile luttent pour empêcher le rétablissement de la peine de mort aux Philippines.

Un réseau d'organisations, le *FLAG Anti-Death Penalty Task Force* (Groupe de travail contre la peine de mort de FLAG, ci-après « le groupe de travail ») a été créé en 1993 pour coordonner les activités de ces différentes organisations.

Ce groupe de travail est composé de dix organisations, parmi lesquelles figurent la *Commission on Human Rights of the Philippines*, des associations religieuses, des organisations de la société civile, des groupements d'avocats et des organismes universitaires.

En 2016, l'organisation *NoBox Philippines*, qui défend une réforme de la politique en matière de drogue, a également rejoint le groupe de travail. La participation de cette organisation est primordiale, étant donné que le gouvernement philippin prétend que le rétablissement de la peine de mort pour le trafic de drogue est la solution aux crimes, à la pauvreté et aux autres problèmes sociaux, un argument fallacieux mais qui remporte un certain succès auprès des élus et de la population.

Au moment de la réalisation de ces entretiens (juin et juillet 2019), il était à craindre que le parlement ne valide le projet de loi de rétablissement de la peine de mort.

Le groupe de travail a élaboré un document exposant leur position commune destiné à être présenté aux sénateurs nouvellement élus en septembre et octobre de cette année.

Recommandations à la Coalition mondiale contre la peine de mort

1 Organiser un séminaire local afin que le groupe de travail puisse présenter sa stratégie coordonnée aux organisations citées dans ce rapport qui ne font pas encore partie du groupe de travail.

Cet événement permettra aux différentes organisations d'échanger des informations, d'établir des collaborations et d'organiser une répartition des tâches afin de mener à bien de nouvelles campagnes.

D'autres acteurs internationaux, comme des membres d'ONG, de l'ONU, de la Commission intergouvernementale sur les droits de l'Homme de l'ASEAN, de l'Union européenne ou encore des diplomates, pourraient également y participer afin de déterminer s'ils peuvent jouer un rôle dans la lutte contre le rétablissement de la peine de mort aux Philippines.

Les organisations philippines pourraient ainsi collaborer avec des ONG internationales et obtenir de l'aide de leur part afin d'organiser des actions locales. Cet événement devrait prendre en compte la nature hautement politique de cette question au niveau national.

2 Trouver des financements pour aider à l'organisation des campagnes décidées à l'issue de l'évènement décrit précédemment.

Toutes les organisations avec qui nous nous sommes entretenus ont indiqué que le manque de financement constituait un frein majeur à la mise en place de leur campagne.

3 Demander l'avis d'experts sur la façon de faire face au cyberharcèlement sur les réseaux sociaux et de protéger les données informatiques, et de faire part de ces conseils, par écrit, aux différents groupes de la société civile et aux institutions universitaires cités dans ce rapport.

AUTEURES : MAI SATO ET SARA KOWAL • THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY AND MONASH UNIVERSITY • OCTOBRE 2019

